

Je règle ma facture

Assainissement collectif

- Appeler l'astreinte
- Bon à savoir
- M'informer
- Accès rapides
 - Demande de contrôle de branchement
 - Demande de travaux

COMMENT régler ma facture d'eau ?

Vos factures sont acquittées auprès du **Trésor Public**.

La régie des Eaux des Coëvrons propose différents moyens de paiement :

- La mensualisation :
Télécharger le contrat de mensualisation
- Le paiement sur Internet TIPI : Code collectivité 020671
€ Payer sur TIPI
- Le prélèvement à échéance (en une fois)
- Le paiement par TIP SEPA
- Le paiement par carte bancaire, chèque ou espèces auprès de la Trésorerie d'Évron